

2015

Villepinte recrute

Villepinte, ville de plus de 36000 habitants du département de la Seine-Saint-Denis (93)

RECRUTE

1 GARDIEN OU BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE (H/F)

Rattaché(e) à la Direction de la police Municipale et placé(e) sous l'autorité du Chef de Service (service constitué de 12 agents PM, 6 ASVP, 5 Opérateurs vidéo et 22 agents sécurité école), vous exercerez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité publique.

VOS ACTIVITÉS :

- Présence sur le terrain, au contact de la population : rôle de prévention, de surveillance et de dialogue sur l'ensemble de la commune ;
- Information des administrés sur les réglementations en vigueur ;
- Application des arrêtés de police, recherche et relève des infractions ;

- Travail en lien direct avec le Centre de Commandement Opérationnel du CSU (Centre de Supervision urbain) ;
- Rédaction et transmission des écrits professionnels (procès-verbaux, rapports, mains courantes) ;
- Travail en étroite collaboration avec nos partenaires locaux dont la Police Nationale (convention de coordination) ;
- Encadrement des manifestations publiques et des cérémonies organisées par la Ville ;
- Assistance des personnes en danger ou en difficulté ;
- Régularisation de la vitesse, de la circulation, du stationnement et respect des règles du Code de la Route, constat et relève des infractions.

PROFIL

TITULAIRE DU CONCOURS POLICE MUNICIPALE
Les candidatures par détachement et sur liste d'aptitude seront étudiées.

Compétences, connaissances et qualités requises :

- Connaissance de la réglementation des procédures judiciaires et administratives liées à la fonction ;
- Disponibilité, capacité d'adaptation, discrétion, sens du service public, déontologie, rigueur, respect de la hiérarchie, tenue et comportement exemplaires ;
- Maîtrise de soi, capacité à gérer les conflits, discernement, qualités relationnelles avec le public et l'environnement professionnel ;
- Maîtrise de l'outil informatique
- Qualités rédactionnelles ;
- Détenition du permis B ;
- MMA ou aptitude à l'armement PIE, Flashball ou détenition du diplôme d'utilisation d'une arme létale apprécié.

CONDITIONS DE TRAVAIL & EQUIPEMENTS

En brigade du matin ou de soirée par roulement et suivant planning, patrouilles portées en voiture, en cyclomoteur, VTT ou patrouilles d'ilotage pédestre.

Armes de défense (Tonfa et Bombe lacrymogène) ;

Formation continue BDPL et GTPI.

- 3 voitures sérigraphiés dont 1 neuve ;
- 2 scooters 123 cm3 ;
- 4 VTT ;
- Gilets pare-balles individuels ;
- Radar ;
- Ethylotest ;
- Sonomètre ;
- PV électronique ;
- Logiciel professionnel avec cartographie et statistiques journalières.

SALAIRE ET AVANTAGES

- Rémunération statutaire
- Régime Indemnitare (ISF 20% + IAT à 8)
- Comité des œuvres sociales
- Prime annuelle
- Nombre de congés attractifs
- Compte Epargne Temps
- Heures supplémentaires rémunérées ou à récupérer

UN NOUVEAU PROJET DE SERVICE

Avec l'arrivée d'un nouveau Chef de service et de son adjoint

- **Nouveau poste de police municipale** de plus de 400 m² prévu pour 2016 pouvant recevoir jusqu'à 40 agents, avec un CSU pouvant capter les images de plus de 100 caméras.
- **Un vrai projet d'accompagnement** des agents dans l'acquisition des connaissances et des compétences pour une police municipale capable de répondre parfaitement aux attentes et demandes de la population.
- Mise en place d'un nouveau logiciel professionnel dès janvier 2016
- Armement cat. B et D à l'étude
- Projet de Vidéo-protection mobile • Étude de brigade Canine et Moto

Pour tout renseignement :

Police Municipale

Courriel :

police.municipale@ville-villepinte.fr

Envoyer CV et lettre de motivation par courrier à :

Madame le Maire

Place de l'Hôtel de Ville

93420 VILLEPINTE

Plus d'informations : 01 41 52 10 20 – www.ville-villepinte.fr

Villepinte